

dans une position d'infériorité vis-à-vis du Haut-Canada, quant au chiffre de cette représentation, quoique la population du Bas-Canada excédât de beaucoup celle du Haut-Canada. L'hon. membre a fait là, il ne s'en doute pas, l'assertion la plus fautive. Loin d'avoir fait cette recommandation, lord Durham en a fait une toute contraire, comme les bons membres pourront s'en convaincre par la lecture du passage suivant de son rapport :

« Quant à tous ces plans que l'on propose pour donner à la minorité anglaise une majorité électorale au moyen de modes de votes nouveaux et étranges ou de divisions injustes du pays, je dirai seulement que si les Canadiens sont pour être privés du gouvernement représentatif, il serait mieux de le faire d'une manière ouverte et franche que d'essayer à établir un système permanent de gouvernement basé sur ce qui serait regardé par tous les hommes comme de pures fraudes électorales. Ce n'est pas dans l'Amérique du Nord que l'on peut tricher les hommes par des fantômes de gouvernement représentatif, ou leur persuader qu'il ont été défaits par des votes, lorsque dans le fait ils sont défranchisés. »

Evidemment le chef de l'opposition entendait donner à Lord Durham cet éloge d'une manière absolue, sans aucune restriction.

De ce passage de Lord Durham M. Lafontaine a tiré la conclusion que Lord Durham était loin d'avoir démerité de notre part : bien des personnes y voient au contraire la suggestion de nous détruire d'une manière directe et sans détour comme le mode le plus convenable.

Enfin pour interpréter ce passage de Lord Durham qui me paraît pourtant assez clair par lui-même, je prendrai un des passages que vous avez déjà cités vous-même dans (*L'Aurore* du 18 Juin.)

« Lord Durham blâme formellement la division du Canada en deux Provinces ; il appuie surtout sur ce que « les anglais se trouvent en minorité « au milieu d'un peuple hostile et organisé (les Canadiens du Bas-Canada). « Des craintes de conspirations secrètes et de projets sanguinaires les assiè- « gent constamment. Leur seule espérance de salut est dans un système au « moyen duquel on inspirerait des craintes aux Français et qui les mettrait « désormais dans l'état de dominer. »

« Les bretons ne toléreront point une chambre d'assemblée dans laquelle « les Français auraient la majorité même quelque chose d'approchant. »

Qu'on rapproche ces deux textes l'un de l'autre, on sentira tout ce qu'avait de juste et de moral les recommandations du grand homme en notre faveur.

Si le ministère eut proposé une telle chose, l'opposition n'eut pas trouvé dans son dictionnaire d'exécutions assez véhémentes contre les Canadiens qui l'eussent votée.

L'éditeur des *Mélanges* avait-il une idée de toutes ces choses?... Je me permettrai de lui dire que son premier devoir comme Prêtre et comme journaliste est d'être moral.

BULLETIN.

Décès de MM. McInerney, Gottofrey et Caroff. — Vacances au collège de Montréal. — Assemblée générale des Capucins à Rome. — Mgr. Brunelli en Espagne. — L'Eglise évangélique en Prusse. — Arrêts du prince archevêque de Breslau. — Refus de l'entrée du prince Hatzfeld dans les Etats-Romains. — Conversion. — Fête de la Ste. Vierge à Luxembourg. — Les catholiques de Fribourg. — Dernières nouvelles du Portugal.

Le clergé de Montréal vient d'éprouver une perte bien sensible dans la personne de M. Lawrence McInerney. Ce zélé ministre de J.-C. a succombé samedi dernier, 10 du courant, aux fatigues et à la maladie qu'il a contractées dans les soins assidus qu'il n'a cessé de donner à ses infortunés compatriotes qui se trouvaient dispersés sur le Canal depuis Montréal jusqu'à Lachine, se rendant à Kington. Ses restes ont été déposés dimanche matin dans les voûtes de la Cathédrale de cette ville.

Le Séminaire de St. Sulpice de cette ville pleurait, il y a quelques jours la mort d'un de ses membres, M. P. Morgan, qui avait succombé victime du zèle qu'il avait déployé en portant les secours de la religion aux malheureux émigrés; aujourd'hui il pleure encore un autre de ses membres, M. Jean-Baptiste Etienne Gottofrey. Il partait pour aller administrer quelques malades, et voulant passer par une porte à laquelle atteinait un escalier que l'on avait enlevé depuis quelques jours sans qu'il n'en sût rien, il tomba d'un troisième étage et alla se briser la tête sur des pierres qui se trouvaient aux pieds de l'édifice. Cet accident est arrivé dimanche soir vers neuf heures. La mort de M. Gottofrey qui s'était distingué par son zèle infatigable à porter secours aux pauvres Emigrés que sa facilité de parler l'anglais permettait d'entendre en confession, est une perte immense pour cette ville et pour le Séminaire.

Aujourd'hui est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville M. Rémi Caroff, prêtre du Séminaire de St. Sulpice. Sa mort est précieuse devant Dieu, parce qu'il a eu mourant donné sa vie pour ses brebis, à l'exemple du bon Pasteur; mais elle fait un vide d'autant plus grand au Séminaire que cette Com-

munauté vient de perdre deux excellents sujets dans MM. Morgan et Gottofrey. Mais espérons que le sang de ces martyrs de la charité sera la semence d'une nouvelle et abondante fécondité pour cette Maison. *Sanguis Martyrum, semen Christianorum.*

— M. Villeneuve, directeur du collège de cette ville, nous prie d'insérer dans notre journal l'avis suivant :

« L'état de fatigue où les travaux du saint ministère ont réduit les Messieurs de la Paroisse, et la crainte que la maladie, qui exerce de si grands ravages parmi les émigrés, ne se répande dans la ville, nous obligent de dévancer l'époque fixée pour les vacances. La distribution des prix aura lieu mercredi prochain, 14 juillet, à 1½ heure P. M.

« L'état sanitaire du Collège n'a jamais été meilleur : c'est pourquoi nous garderons bien volontiers les écoliers dont les parens sont trop éloignés pour être avertis à tems. »

— Le chapitre général de l'ordre des Capucins était convoqué à Rome pour le 21 et le 22 du mois de mai. Il y avait soixante ans que les circonstances difficiles des tems n'avaient pas permis de tenir cette assemblée, où les représentans des diverses provinces de l'institut avaient à nommer les premiers dignitaires de l'ordre. S. S. le Pape Pie IX avait délégué, pour présider ce chapitre, S. Em. le cardinal Orioli, préfet de la congrégation des évêques et réguliers. Après une éloquente et pieuse allocution de l'illustre cardinal, on procéda, selon les règles et la forme prescrites, à l'élection, qui, grâce au parfait accord de tous les religieux appelés à voter, fut accomplie en quelques heures. C'est le P. Venanzio, de Turin, qui a été nommé général de l'ordre. Le mardi de la fête de la Pentecôte, Sa Sainteté daigna recevoir au palais du Quirinal tous les membres du chapitre et ceux des religieux du même ordre qui avaient désiré se réunir à leurs frères, Pie IX les accueillit avec la plus affectueuse bienveillance, et leur adressa, pour les encourager dans leur sainte mission parmi les hommes, quelques-unes de ces paroles qui sortent de son cœur brûlantes de cette foi vive et de cette piété profonde qui animent le saint Pontife.

— Les conférences avec Mgr. Brunelli, le nouveau Noncé du Pape en Espagne, ont commencé déjà, mais non d'une manière officielle, à ce qu'il paraît. On dit que Monseigneur était porteur d'une lettre autographe de Sa Sainteté pour Mgr. Posada, nommé archevêque de Tolède. Mgr. Posada, dit-on, avait quelques rapports d'amitié avec le cardinal Mastai Ferretti, avec lequel il était en correspondance; mais depuis que le cardinal devint Pape, Mgr. Posada avait cessé de lui écrire.

— L'Eglise évangélique en Prusse continue à se disloquer de plus en plus. Ce ne sont plus seulement des individus ou des familles, ce sont des communes entières qui l'abandonnent. Le village de Guelenau, près d'Annaberg (Saxe royale), vient de déclarer en masse sa sortie de l'Eglise de l'Etat pour se faire *dissident*. Ce mot de *dissident* a remplacé les ridicules dénominations de *germano-catholicisme*, d'*apostolico-christianisme*, et jusqu'à cette ambitieuse qualification d'*Amis des Lumières*, que s'arrogeaient les sectaires anti-chrétiens de Kœthen, de Magdebourg et de Königsberg.

— On écrit de Breslau (Silésie) à la *Gazette des Tribunaux* que le prince-archevêque de Breslau vient d'être mis aux arrêts dans son palais pour un mois, pour avoir livré à la publicité la sentence d'excommunication prononcée par lui contre le prince Germain de Hatzfeld, mesure que, selon les lois prussiennes, il n'aurait pu prendre sans une autorisation spéciale du gouvernement.

On sait que le prince de Hatzfeld, qui jouissait de plusieurs revenus ecclésiastiques, est notoirement adultère et bigame.

— M. le prince Germain de Hatzfeld, qui était parti pour Rome afin de solliciter du Pape la révocation de la sentence d'excommunication prononcée contre lui par le prince-évêque de Breslau, a reçu à son arrivée aux frontières des Etats-Romains une notification portant que l'entrée de Rome lui était interdite, et que le Souverain-Pontife était décidé à ne pas lever l'anathème dont M. de Hatzfeld a été frappé. M. de Hatzfeld est reparti sur-le-champ pour l'Allemagne.

— Le dimanche 30 mai, on a baptisé au collège de Courtair, un jeune protestant Irlandais. Ce jeune homme, venu en Belgi-